

## Formation

### Sport et Handicap - ENCADRANTS

*Programme détaillé de la formation*

*Formation non diplômante.*

#### Titre de la formation :

« **Accueil et inclusion des personnes en situation de Handicap dans sa structure** »

#### Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux éducateurs sportifs bénévoles ou salariés soucieux d'adopter une démarche inclusive de qualité.

#### Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Cependant, il est préférable de posséder à minima un diplôme fédéral afin de disposer des bases pédagogiques nécessaires à l'encadrement d'une activité physique ou sportive.

#### Les objectifs de la formation :

- Développer ses connaissances sur les personnes en situation de handicap afin d'identifier leurs besoins en fonction de leurs caractéristiques.
- Comprendre et mettre en œuvre la réglementation (encadrement, diplôme, sécurité).
- Être en capacité d'accueillir, d'accompagner et d'intégrer des personnes en situation de handicap en toute sécurité.

#### Le contenu de la formation :

⇒ **6 modules répartis sur 2 journées de formation.**

##### JOUR 1 - 7 heures

#### Module 1 – Les différents types de handicap

- Connaître les grandes familles de handicap.
- Découvrir les caractéristiques singulières des personnes en situation de handicap et les conséquences qu'elles peuvent engendrer sur leur existence (rapport à soi, aux autres et au monde).

#### Module 2 – L'environnement fédéral et les politiques publiques

- Connaître l'organisation des parasports en France : rôle et missions des acteurs.
- Les politiques publiques : de la stratégie nationale à la mise en œuvre locale.

#### Module 3 – Spécificités des handicaps psychiques et mentaux

- S'approprier des connaissances sur la déficience intellectuelle et les troubles psychiques pour préserver l'intégrité physique, psychique et affective des sportifs.
- Concevoir et mettre en œuvre une séance en direction d'un public en situation de handicap mental ou psychique, suivie d'un retour sur cette dernière.

##### JOUR 2 - 7 heures

#### Module 4 – Le cadre législatif et réglementaire : quelles responsabilités ?

- Comprendre et mettre en œuvre la réglementation (encadrement, diplôme, sécurité).

#### Module 5 – Les ressources et moyens disponibles et à solliciter

- Mobiliser les réseaux (fédérations, acteurs institutionnels, partenaires...).
- Mobiliser les outils existants pour adapter son intervention.

## Module 6 – Spécificités des handicaps physiques, moteurs et sensoriels

- S'approprier des connaissances sur les handicaps moteurs et sensoriels pour préserver l'intégrité physique, psychique et affective des sportifs.
- Concevoir et mettre en œuvre une séance en direction du public en situation de handicap moteur, physique ou sensoriel, suivie d'un retour sur cette dernière.

## La méthode pédagogique :

---

- Alternance entre apports théoriques, méthodologiques, pratiques personnelles transposables dans la pratique professionnelle et mises en situation pratique d'encadrement de publics en situation de handicap.
- Les modules sont animés de manière interactive avec une vidéo-projection et des échanges.
- Il est fourni à l'issue de la formation des documents supports numériques.

## Le déroulement de la formation :

---

- 2 jours de formation durant la même semaine : *à définir*.
- Durée d'une journée de formation : 7 heures (08h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30)
- Lieu : *RCT Campus, Toulon*
- Nombre de stagiaires : minimum = 10 / maximum = 20

## Suivi et évaluation :

---

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.
- Ce module de formation est validé par la délivrance par le CDOS Var d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.

## Accessibilité :

---

Possible à tous types de handicap avec un accompagnement spécifique.

## Tarifs :

---

- **Tarif public\* : 560 €/stagiaire**

*\*Prise en charge possible (notamment grâce à nos partenaires) : nous consulter.*

Ce coût comprend : frais de dossiers, frais pédagogiques, coût formateurs, supports, matériels...

## Modalités d'inscription et délai d'accès :

---

Directement au CDOS du Var : 133, Bd du Général Brosset, 83200 Toulon / Tel : 04 94 46 01 92  
Fiche d'inscription disponible en PDF sur le site [www.competences-sport83.fr](http://www.competences-sport83.fr) ou sur demande par téléphone ou mail, à retourner complétée avec le règlement au CDOS du Var par courrier.

## Formateurs :

---

Intervenants des structures suivantes :

Comité Départemental Sport Adapté - Pôle droit du sport, Cabinet LLC Avocats et Associés - CDOS du Var - Intervenant extérieur Handisport.

## Contact

---

Séverine Tolleter, chargée de formation au CDOS 83

Par téléphone : 0494460192 ou 07.83.68.69.21 / Par mail : [cdosvar.severine@cdos83.fr](mailto:cdosvar.severine@cdos83.fr)